

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN851

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la seconde phrase de l’alinéa 71, substituer au mot :

« porté »

les mots :

« consacré à ».

II. – En conséquence, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.